

LUTTE CONTRE LA PRATIQUE DE L'EXCISION

L'institutionnalisation d'une journée nationale est nécessaire

Ouvert le samedi 2 décembre, le séminaire de sensibilisation sur les méfaits de la pratique de l'excision à l'attention des leaders religieux et coutumiers a pris fin lundi dernier dans la soirée. Après trois jours de travaux, les participants se sont félicités des résultats obtenus, et d'un commun accord ont reconnu la nécessité d'éradiquer la pratique de l'excision.

Répartis en trois commissions, les séminaristes ont travaillé sans réserve dans le but de dégager des stratégies susceptibles d'aider le Comité national de lutte contre la pratique de l'excision à bannir ce fléau. Dans les différents rapports établis par les trois commissions, les participants ont fait des propositions concrètes sous forme de recommandations, qui, si elles sont appliquées sur le terrain, ont parlera plus d'excision au Burkina.

Ainsi, entre autres recommandations, on peut retenir : La formation et la responsabilisation des chefs coutumiers à travers le pays pour la lutte contre l'excision ; La mise en place d'un comité consultatif permanent des chefs coutumiers pour soutenir l'action du comité national ; L'organisation d'une campagne

de sensibilisation au même moment dans toutes les confessions religieuses - L'institutionnalisation d'une journée nationale de lutte contre la pratique de l'excision au cours de laquelle les hommes politiques



Quelques responsables coutumiers et religieux : Ils regagneront leur localité avec la ferme volonté d'éradiquer à jamais la pratique de l'excision

(députés, conseillers municipaux, hauts-commissaires, préfets, ministres) seront impliqués dans la sensibilisation.

- Que le comité national soit muni d'une arme efficace (la loi) qui lui permettra de lutter dans la légalité contre les pratiquants de l'excision. Les séminaristes religieux qui ont fait savoir leur position vis-à-vis de l'excision à travers une communication, ont déclaré que l'église combat toute forme de dégradation de la dignité de l'être humain y compris l'excision. Par conséquent, la communauté religieuse adhère entièrement à l'action entreprise par le comité national.

Quant aux associations islamiques du Burkina, elles constatent que la tendance actuelle est de rejeter sur l'islam la pratique généralisée de l'excision.

Aussi, elles ont tenu au cours du séminaire à faire savoir leur position à travers également une communication. Pour elles, la pratique de l'excision est antérieure à l'avènement de l'islam. Dans tous les cas, elle

n'est pas obligatoire en islam mais plutôt facultative.

D'une matière générale, responsables coutumiers et religieux, sont désormais décidés à dire non à l'excision de la femme et de la jeune fille sous toutes ses formes.

Satisfaite du travail accompli pendant ces trois jours, la secrétaire générale du ministère de l'Action sociale et de la Famille qui présidait la cérémonie de clôture a tenu à remercier les leaders religieux et coutumiers pour leur esprit d'abnégation en vue de l'aboutissement de la cause commune. Du reste, elle a déclaré qu'elle ne doute plus de l'engagement des séminaristes aux côtés du Comité national de lutte contre la pratique de l'excision pour le bien-être de la famille burkinabè.

Au total, près de quatre vingt-dix représentants des différentes communautés venus de plusieurs provinces ont pris part à ce séminaire.

O. François KABORE